



Strasbourg, le 28 mai 2025

Travaux du Hall des chars

Après la livraison de la grande salle de la Laiterie fin 2025, des travaux démarreront en 2026 dans le Hall des Chars, qui sera agrandi pour accueillir *Le Club* et *l'Espace K*. Les reconfigurations des espaces ont été co-construits avec les deux acteurs pour intégrer leurs besoins et leurs usages.

1/ Le projet de réhabilitation du bâtiment

L'édifice juxtapose sur près de 1 000 m² deux espaces de surfaces quasiment identiques, qui seront réhabilités de la façon suivante :

- les travaux d'augmentation de la jauge de la Grande Salle de la Laiterie ont nécessité une relocalisation de la petite salle, dite *Le Club*, qui sera relocalisé dans le « Cabinet des Curiosités »;
- *l'Espace K* qui occupe actuellement le bâtiment, sera reconfiguré dans la salle actuelle de spectacle tout en améliorant conditions d'accueil et de confort.

L'enjeu du projet travaillé avec le cabinet d'architectes *Dominique Coulon & associés* est de rendre possible la coactivité de deux entités singulières, en dépit de la différenciation de leurs publics, contraintes et besoins, mais aussi, grâce à la richesse et la complémentarité de leurs univers créatifs et de spectacles.

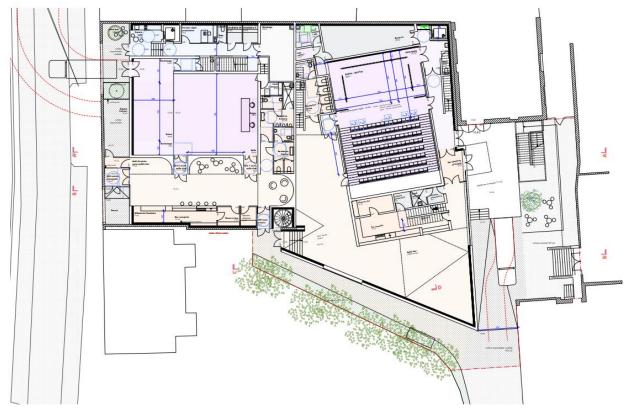
Cette réhabilitation aura également pour objectif la remise à niveau complète de l'ensemble de l'équipement par des améliorations fonctionnelles notables, la mise en sécurité et accessibilité, la revalorisation patrimoniale, et l'amélioration des performances énergétiques et du confort d'usage.











© Dominique Coulon & associés

1. a L'Espace K

Pour l'Espace K, il s'agira :

- d'améliorer la modularité et le potentiel scénographique de la salle, via un gradin semi-rétractable, permettant au choix la tenue d'un spectacle frontal assis, d'un cabaret avec repas sur table, d'un dîner dansant, etc. ;
- de conserver la flexibilité du hall multi-usages (à l'instar de l'ancien *Cabinet des Curiosités*), pour y tenir des expositions, des répétitions, des petites formes de spectacle, des lectures publiques, des ateliers d'art, de théâtre, des actions culturelles, etc.









© Dominique Coulon & associés

1. b Le Club

Pour Le Club, il s'agira:

- de préserver la synergie de fonctionnement avec la salle de la Laiterie ;
- d'appréhender le rapport au domaine public, notamment grâce à la création d'une double façade, sorte de « sas de transition dedans / dehors », et permettant l'accueil des files d'attente, des artistes, de l'espaces fumeur, ou encore des livraisons logistiques.



© Dominique Coulon & associés







1. c Calendrier et budget

À l'été 2026, des travaux d'agencement seront à l'étude en Salle des Colonnes de la Fabrique de Théâtre, pour permettre à *l'Espace K* de poursuivre son activité sur la durée des travaux.

Le chantier du Hall des Chars débutera en septembre 2026, et se poursuivra sur une durée totale estimée à 19 mois.

Le montant des travaux s'élève à 3,1 M € HT pour un montant total d'opération de 5,2 M € TTC.

2/ Le projet de réaménagement de l'espace public

Le projet s'inscrit dans un contexte urbain élargi, portant sur la mise en œuvre progressive d'un nouveau schéma de circulation à l'échelle du quartier de la Laiterie. Ce schéma vise à impulser une nouvelle vie de quartier, intégrant pleinement les divers acteurs associatifs et les dynamiques culturelles, tout en permettant la prise en compte des besoins des piéton·nes, cyclistes, riverain·es, et usager·ères.

Calendrier prévisionnel de mise en fonctionnalité :

travaux provisoires : fin 2025travaux définitif : été 2026

